

République Française - Département du Calvados MAIRIE DE HOULGATE 10, Boulevard des Belges · 14510 Houlgate

Tél. 02 31 28 14 00 · Mail : mairie@houlgate.fr

D 24-99

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes sous

la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN.

ACQUISITION D'UN ENSEMBLE DE PARCELLES SITUÉES

Présents: Olivier COLIN, Maire,

ROUTE DE LA VALLÉE A

Laurent LAEMLÉ, Annie, DUBOS, Olivier HOMOLLE, Dominique FROT, Adjoints au

HOULGATE.

Alain BERTAUD, Alain GOSSELIN, Catherine POULAIN, Élisabeth LEGRAND, Christian MASSON, Patrick BARBA, Sylvia FLEURY, Nathalie MAHIER, Joanna de KERGORLAY, Céline VOISIN, Didier FRAGASSI, Antoine ARIF et Patrick BLOSSE,

conseillers municipaux.

Absent excusé:

Fabien DUPONT: pouvoir donné à Olivier COLIN

Votants: 19 Pour: 19 voix

Contre: 0 voix Abstention: 0 voix

Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nathalie

VASSALIÈRE, en qualité de secrétaire auxiliaire.

Elisabeth LEGRAND présente aux membres de l'assemblée délibérante le projet d'acquisition de plusieurs parcelles de terrain, situées Route de la Vallée à HOULGATE et cadastrées :

section AN n° 358, d'une superficie de 336 m², section AN n° 359, d'une superficie de 30 m², section AN n° 360, d'une superficie de 12 m² section AN n° 370, d'une superficie de 1m², section AN n° 372, d'une superficie de 1m², section AN n° 373, d'une superficie de 20 m², section AN n° 374, d'une superficie de 31 m²,

Section AN n° 375, d'une superficie de 2918 m²; soit une superficie totale de 3 349 m².

(cf. plan en annexe)

Ces parcelles sont actuellement propriétés d'une filiale du groupe Sébastien JEAN - ART AMENAGEMENT sise 24 rue du Quadran à FLEURY SUR ORNE (14).

Les dits terrains sont situés en zone NL du PLU de HOULGATE : inconstructibles et situés en zone humide.

Après négociations, le prix de vente a été fixé à 5 500 € pour la totalité des parcelles, les frais de notaire étant à la charge de la mairie.

Elisabeth LEGRAND informe de l'avis favorable, à l'unanimité, des membres de la commission « urbanisme » en date du 11 décembre 2024.

Accusé de réception en préfecture 014-211403381-20241218-D24-99-DE Date de télétransmission : 19/12/2024 Date de réception préfecture : 19/12/2024

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité,

- d'approuver l'achat par la mairie de HOULGATE des parcelles cadastrées AN n° 358, 359, 360, 370, 372, 373, 374 et 375 sises Route de la Vallée à HOULGATE d'une superficie totale de 3 349 m² pour un montant de 5 500 €;

que les frais d'acte seront à la charge exclusive de la mairie ;

d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents à ce dossier.

Olivier COLIN,

Maire.